



COMMUNIQUÉ
Paris, le 11/03/2026

CARBURANTS : 400 MILLIONS DE BARILS LIBÉRÉS PAR L'AIE, « UN BOL D'AIR TEMPORAIRE QUI NE RÈGLE PAS LE PROBLÈME DE LA FISCALITÉ », RÉAGIT « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES »

Alors que les 32 pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont décidé ce mercredi de libérer 400 millions de barils de pétrole issus de leurs réserves stratégiques afin de compenser la perte d'approvisionnement liée à la fermeture du détroit d'Ormuz, l'association « 40 millions d'automobilistes » estime que cette décision pourrait apporter un soulagement ponctuel aux automobilistes... sans pour autant régler le problème de fond.

Pour l'association, cette initiative devrait mécaniquement entraîner une baisse temporaire du prix du pétrole et, par ricochet, du prix des carburants. Un répit bienvenu pour les automobilistes, mais qui reste par nature limité dans le temps.

« Si cette décision permet de faire baisser un peu les prix à la pompe dans les prochaines semaines, tant mieux. Les automobilistes ont besoin de ce bol d'air. Mais il ne faut pas se tromper : cette mesure n'a rien de durable. Le vrai problème reste entier, et il s'appelle la "fiscalité excessive sur les carburants" », réagit Pierre CHASSERAY, Délégué Général de « 40 millions d'automobilistes ».

Une mesure exceptionnelle qui ne change rien à la fiscalité

Pour « 40 millions d'automobilistes », la situation actuelle rappelle une réalité trop souvent absente du débat public : en France, la majeure partie du prix payé à la pompe provient de la fiscalité. En effet, les taxes représentent près de 60 % du prix d'un litre de carburant. Ainsi, même lorsque le prix du baril diminue, la baisse ressentie par les automobilistes reste limitée.

« On peut libérer des réserves stratégiques, stabiliser les marchés ou espérer une détente temporaire des prix du pétrole. Mais tant que la fiscalité restera à ce niveau, les automobilistes continueront de payer leur carburant beaucoup trop cher. », souligne Philippe NOZIÈRE, Président de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

La fiscalité sur les carburants reste excessive

La décision de l'AIE illustre surtout à quel point les tensions internationales peuvent se traduire immédiatement par une hausse des prix pour les automobilistes. Une dépendance qui devrait précisément conduire les pouvoirs publics à alléger la fiscalité sur un produit aussi essentiel.

« Quand les prix flambent, on explique aux automobilistes que c'est la faute du marché. Quand ils baissent un peu, on se félicite d'un répit. Mais la fiscalité, elle, ne bouge jamais. Et pourtant, c'est bien elle qui représente la part la plus importante du prix payé à la pompe. Tant que la fiscalité sur

les carburants restera excessive, le problème du pouvoir d'achat des automobilistes restera entier.», conclut Pierre Chasseray.

